

See discussions, stats, and author profiles for this publication at: <https://www.researchgate.net/publication/262378252>

Une approche géographique du tourisme

Article in *L'Espace géographique* · January 1997

DOI: 10.3406/spgeo.1997.1071

CITATIONS

108

READS

3,016

6 authors, including:



Florence Deprest

Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne

51 PUBLICATIONS 368 CITATIONS

[SEE PROFILE](#)



Philippe Duhamel

University of Angers

56 PUBLICATIONS 389 CITATIONS

[SEE PROFILE](#)



Rémy Knafou

Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne

77 PUBLICATIONS 572 CITATIONS

[SEE PROFILE](#)



Jean-Christophe Gay

21 PUBLICATIONS 255 CITATIONS

[SEE PROFILE](#)

Some of the authors of this publication are also working on these related projects:



La mondialisation du tourisme les nouvelles frontières d'une pratique [View project](#)



Cultural heritage and local development (UNESCO, Grands sites de France) [View project](#)

Une approche géographique du tourisme

Rémy Knafou, Mireille Bruston, Florence Deprest, Philippe Duhamel,
Jean-Christophe Gay, Isabelle Sacareau

*Jeune Équipe « Mobilités, Itinéraires, Territoires », UFR de Géographie, Histoire et Sciences de la Société,
Université Paris 7 - Denis-Diderot, 2 place Jussieu, 75251 Paris cedex 05*

RÉSUMÉ.— Le tourisme n'a intéressé que tardivement les géographes, lesquels ont construit une « géographie du tourisme » qui participe au renouvellement de la géographie, en abordant un thème nouveau. Aujourd'hui, les auteurs proposent de revisiter les notions de tourisme et de loisirs dans une perspective géographique qui met en évidence les différents types d'espaces confrontés au tourisme. À une géographie du tourisme succède ainsi une approche géographique du tourisme qui apporte sa contribution à une réflexion sur la nature du tourisme et à une exploration des pistes de recherches ouvertes en géographie par l'étude du phénomène social qu'est le tourisme.

DYNAMIQUES SPATIALES, LIEUX TOURISTIQUES, LOISIRS, SITES, TOURISME

ABSTRACT. — **A geographical approach to tourism.**— Tourism only belatedly interested geographers, who built a « geography of tourism » which takes part in the renewal of geography by approaching a new theme. Today, the authors suggest a reexamination of the notions of tourism and leisure from a geographical angle which points out the different types of space having to deal with tourism. A geography of tourism thus gives way to a geographical approach to tourism which partakes in the consideration of the nature of tourism and in the examination of open research sites in geography through the study of the social phenomenon: tourism.

LEISURE, SITES, SPATIAL DYNAMICS, TOURISM, TOURISTIC PLACES

Nos sociétés occidentales sont confrontées à une mutation que de plus en plus de voix assimilent à la fin de l'ère industrielle. Il apparaît que cette mutation est liée à l'effondrement du fondement même du système industriel, la valeur du travail, et de sa mesure, le temps de travail. La révolution industrielle avait modifié le rapport au temps et à l'espace. Le temps ne reposait alors plus sur une notion au caractère immuable comme l'était le temps de Dieu, mais sur une

activité humaine destinée à évoluer: le travail. Par ailleurs, l'organisation du travail industriel avait conduit à fixer les populations sur un lieu unique, celui de la production marchande, ce qui permettait le contrôle du temps de travail. Quitter ce lieu ne pouvait se faire que pendant un congé, c'est-à-dire étymologiquement la « permission temporaire de partir », issue de *com-meare* « aller, passer, circuler, puis permission d'aller et venir » (Picoche 1993).

Cependant, le nécessaire accroissement de la productivité combiné aux luttes sociales a abouti à dégager un temps hors travail, introduisant une discontinuité dans le temps unique. Pour Marx, le précapitalisme, par la réduction des heures de travail, crée un temps disponible qui apparaît comme « temps de non-travail [pour les masses humaines] et comme loisir pour quelques-uns » (Marx 1968). De fait, pour la majorité, le temps libre reste encore pendant plusieurs décennies un temps consacré à la seule reproduction de la force de travail. Ce temps n'a cessé d'augmenter, d'abord dans le temps quotidien, puis hebdomadaire, et enfin annuel: il est passé en France de 30 % du temps de vie éveillé en 1850, à 82 % en 1980 (Corbin 1995). Il occupe donc aujourd'hui la majeure partie du temps de la vie et ne peut donc recouvrir uniquement le besoin de reproduction.

Cette évolution produite par la logique même du capitalisme a ouvert la porte au loisir¹ pour tous. L'usage du temps laissé à l'appréciation de chacun transforme le temps disponible en temps libre. Mais il y a inadéquation entre la place réelle occupée par ce temps et la faible valeur que lui accorde un système dominé par la valeur travail. Dans l'ère industrielle, le loisir ne peut être considéré qu'avec mépris ou inquiétude. Au XIX^e siècle, les classes dominantes ne s'y trompent pas: « le temps libéré va-t-il être utilisé pour l'épanouissement ou la dégradation de la personnalité? » (Dumazedier 1974). Il en découlera une longue période, jusqu'à la fin de la seconde guerre mondiale, marquée par les volontés de mainmise sur ce temps disponible.

Marx prévoyait, à terme, la disparition de la valeur travail comme résultante de la contradiction interne au capitalisme: « Le capital est contradiction en acte: il tend à réduire au minimum le temps de travail, tout en en faisant l'unique source et la mesure de la richesse », et son remplacement par le temps libre permettant « l'appropriation par l'homme de sa propre force productive universelle, [...] bref, l'épanouissement de l'individu social » (Marx 1968). Aujourd'hui, nous sommes face à un enjeu de société et même, selon certains auteurs, à un enjeu de civilisation: « Une perspective nouvelle s'ouvre à nous: la construction

d'une civilisation du temps libéré » (Gorz 1995). Il s'agit de la disparition du travail au sens de la société industrielle, et concomitamment de la reconnaissance des diverses productions humaines, dont la production de soi, comme source de la richesse sociale. La valeur dominante du monde à venir pourrait donc être la création, ce qui induira un changement majeur dans les rapports au temps et à l'espace. Ainsi, comme le remarque déjà J.-E. Ray, spécialiste en droit social, « dès qu'il s'agit de travail intellectuel, les repères sautent: les neurones travaillent partout, au bureau, dans l'avion et à la maison. [...] La frontière, hier très étanche, entre le temps du travail et le temps personnel se dissout » (Ray 1996).

Une telle mutation laisse entrevoir l'immensité du champ dans lequel la recherche en sciences sociales peut apporter des éléments de compréhension. C'est dans ce cadre que la Jeune Équipe « Mobilités, Itinéraires, Territoires » a choisi de délimiter un thème privilégié: les mobilités géographiques hors travail et, parmi celles-ci, le tourisme.

1. Le tourisme, un champ d'investigation privilégié

Choisir le tourisme comme point d'entrée pourrait apparaître d'une utilité sociale limitée dans le cadre des préoccupations que nous venons de définir. Il peut sembler être un champ très marginal. Mais ce serait là reproduire des idées reçues propres à la société industrielle. Comme toutes les activités appartenant au temps hors travail, le tourisme possède une image négative ou du moins peu valorisée, y compris par la recherche en sciences sociales qui l'a longtemps ignoré. Les premières thèses françaises de géographie du tourisme ne remontent qu'à la deuxième moitié des années soixante: Y. Barbaza (1966), F. Cribier (1968)². La Commission de géographie du tourisme et des loisirs du Comité national français de géographie n'a été créée qu'en 1971, précédant d'un an la mise sur pied d'un groupe *ad hoc* au sein de l'Union géographique internationale. Il ne s'agit pas là seulement du décalage entre le développement

1. Loisir, sens étymologique: *mihī licet*: « il est laissé à mon appréciation » (Picoche 1993).

2. Cependant le tourisme avait été abordé dans des thèses régionales: Jean Miège sur la Savoie (1933), Raoul Blanchard sur les Alpes françaises (1937-1947), Louis Papy sur le littoral atlantique (1941).

d'un phénomène et son analyse scientifique, mais aussi de la suspicion attachée à un champ d'étude perçu comme peu sérieux : A. Reynaud (1975) y voyait la méfiance d'une discipline ayant le sens du terroir et de l'enracinement et quelque distance à l'égard de la mobilité.

De notre point de vue, le tourisme, création de l'ère industrielle, mais fondée sur l'usage du temps libre, terme opposé à la valeur dominante, s'avère être, au contraire, un champ privilégié. En effet, il est au cœur de la contradiction de la société industrielle et son analyse est donc susceptible de nous donner des éclairages sur la mutation en cours. Phénomène récent à l'échelle de l'histoire, il a aussi la particularité de s'être rapidement transformé depuis sa création, simultanément à l'évolution profonde du temps hors-travail dans nos sociétés. Les travaux de J. Viard (1984) ont montré comment la classe aristocratique du XVIII^e siècle a créé le «Tour» et une forme de villégiature, que les nouvelles classes dirigeantes se réapproprièrent au XIX^e siècle en fondant le tourisme. Issu de pratiques d'oisifs et de rentiers, il se révèle donc comme le premier apprentissage d'un temps hors travail pour les nouvelles élites. Au XX^e siècle, il devient l'objet d'un autre apprentissage : celui qu'en font les masses accédant à un congé payé annuel. Dans le cadre de la mutation actuelle, il est sans doute aussi le vecteur de nouveaux rapports aux lieux de vie. Ce n'est sûrement pas un hasard si les collectivités locales assimilent de plus en plus les éléments de qualité du cadre de vie à des atouts touristiques (Knafou 1992). Ainsi, le tourisme permet de saisir à la fois des aspects des deux mutations : l'industrielle et celle en cours.

Si l'histoire des vacances (Rauch 1996) et du tourisme progresse, l'histoire du rôle du tourisme dans l'évolution de l'ère industrielle reste largement à faire. Par ailleurs, les recherches menées depuis les années 1970 ont atteint leurs limites. La géographie du tourisme, à beaucoup d'égards, est restée confinée dans une approche économique fondée sur l'analyse des flux. Aussi, malgré certains jugements expéditifs³, de nouveaux regards se constituent, tant en

3. Roger Béteille (1993) écrit : «Le tourisme a donné lieu à d'abondantes publications, spécialisées ou synthétiques, et on peut considérer aujourd'hui qu'il convient seulement d'en apprécier les évolutions plus ou moins rapides.»

anthropologie (Urbain 1991 et 1994), en histoire (Corbin 1995), qu'en géographie (Dewailly et Flament 1993 ; Cazes 1992). Ils présentent tous la nécessité de rompre avec les études antérieures qui abordaient le tourisme principalement en tant qu'activité économique, seul aspect réellement valorisant du point de vue de la société industrielle. Ils incitent à une nouvelle approche privilégiant l'activité humaine, indépendamment du secteur économique qui l'exploite. Ce faisant, ces auteurs s'interrogent sur le bien-fondé des catégories généralement utilisées pour appréhender le tourisme.

Tout d'abord, les évolutions actuelles du tourisme créent des situations toujours plus difficilement classables dans les catégories usuelles. Ainsi, ces dernières années ont vu la reconnaissance du tourisme comme activité économique lucrative et l'apparition d'une vague du «tout tourisme» sans précédent, qui conduit à une démultiplication des appellations inégalement bienvenues : tourisme vert, tourisme urbain, tourisme d'affaires, tourisme de séjour, tourisme résidentiel, etc., entretenant le flou sur la nature même du phénomène. Lorsque le marché du tourisme tend à rentabiliser ses investissements en proposant ses infrastructures aux entreprises pour des séminaires et autres formations, s'agit-il de tourisme au même titre que celui pratiqué par des personnes en vacances ? De même, lorsque des populations s'installent dans des lieux touristiques pour y résider, peut-on encore les compter comme touristes ? Cet imbroglio est en partie dû à l'incompréhension des tenants et aboutissants de la mutation actuelle. Ainsi, un des effets de la prépondérance du temps libre est de rendre difficile la distinction entre le tourisme et les loisirs, car les ruptures entre les différentes activités humaines sont de moins en moins appréhendables.

Ensuite, les catégories usuelles sont aussi le plus souvent inaptes à rendre compte de la nouvelle réalité que les auteurs souhaitent mettre en évidence. Certains chercheurs remettent en cause les méthodes et théories élaborées dans un monde ancien pour saisir un monde en mutation. Dans le domaine de la mobilité spatiale, M.-H. Massot remarque : «Les formes émergentes des comportements de mobilité témoignent de la nécessité d'en faire évoluer de façon plus systématique les cadres et les méthodes d'analyse. Ainsi, qualifier la mobilité aujourd'hui et en mesurer les enjeux économiques demande de repenser les rapports à l'espace

et aux temps sociaux des individus dans les enquêtes de déplacements» (Massot 1996). Mais l'analyse du tourisme s'y est heurtée encore plus rapidement. Certes la géographie du tourisme était, par ses attendus, ses objectifs et ses outils, à peu près en phase avec la géographie et ses renouvellements, comme en témoignèrent les efforts pionniers de théorisation et de modélisation spatiale (J.-M. Miossec 1976 et 1977a) et son intérêt précoce pour le rôle des représentations (Cazes 1974 et Miossec 1977b). Mais il convient de ne pas sous-estimer qu'elle peut aussi être un facteur de trouble pour la géographie, car le tourisme s'inscrit dans un rapport au territoire autre que le rapport dominant aux lieux d'activité. Ainsi les modèles, comme le modèle gravitaire, développés à partir de l'analyse des activités dominantes de la société industrielle, ne sont que partiellement opérationnels sur le champ du tourisme. Ni la métrique, ni le nombre ne suffisent pour comprendre la nature du tourisme, son avènement, son développement et, en particulier, les mécanismes de sélection des lieux devenus touristiques⁴.

Nos premières recherches sur la genèse des lieux touristiques en France (Bruston, Deprest et Duhamel 1995) avaient déjà mis en évidence l'inadéquation des théories à la réalité du tourisme. Si l'on se place du point de vue de la hiérarchie urbaine, les modifications intervenues au XIX^e siècle dans les lieux de villégiature sont exceptionnelles. À taille égale, les localités non touristiques devront attendre le XX^e siècle, parfois sa seconde moitié, pour connaître des innovations semblables aux lieux touristiques, dans le domaine des moyens de communication (réseau de transport, téléphone, etc.), du confort et de l'hygiène publique et privée (réseaux d'eau et d'évacuation des eaux usées, éclairage électrique, etc.). Contrairement aux lois classiques de la diffusion de l'innovation, des lieux situés très bas dans la hiérarchie urbaine possédaient donc des attributs propres à la centralité des très grandes villes. De nos jours, les lieux touristiques

4. En revanche, aujourd'hui, dans le cas de déplacement de grands nombres, il est évident que la gravitation peut permettre de caractériser certains flux qui sont désormais bien intégrés par le marché. Mais, pendant la longue phase d'invention du tourisme, celui-ci n'a pas été, fondamentalement, un marché, mais une création par les touristes eux-mêmes.

possèdent toujours des niveaux de services sans rapport avec le rang occupé dans la hiérarchie urbaine évaluée à partir de la population permanente⁵.

Ainsi, l'histoire des lieux touristiques concourt à enrichir le concept géographique de centralité. La centralité ne serait pas seulement une qualité des lieux, mais aussi et peut-être surtout une qualité des populations qui y vivent. Le touriste, individu fondamentalement urbain et habitant du «centre», resterait, dans son déplacement touristique, porteur de la centralité. Les lieux touristiques, en tant que productions directes de la centralité urbaine, seraient des transferts de cette centralité (Deprest 1995). Ceci confirme que la mobilité ne peut être réduite à la description physique du mouvement, aux seuls flux. L'espace traversé de significations et d'ordonnements que lui confèrent les hommes est constitué de lieux physiques, mais également de *places*. C'est pourquoi, du point de vue du territoire, la mobilité humaine est *déplacement*, non seulement au sens géographique du terme mais aussi au sens freudien⁶. Les êtres humains se déplacent, mais ce faisant ils «bougent» les lieux. Grâce à quoi, les territoires aussi possèdent des itinéraires...

Par ailleurs, les lieux touristiques, perçus actuellement comme marginaux par leur nombre et leur localisation, furent autant de points d'ancrage dans la constitution du territoire et de ses frontières. Par la connaissance des espaces au travers de la publicité et des guides touristiques, par la cartographie et l'invention de la toponymie de lieux, jusqu'à non distingués, par l'accélération du développement du réseau ferré, et par d'autres actions encore, les touristes ont contribué à l'entreprise d'appropriation du territoire national

5. À la condition de se donner les moyens de voir le niveau effectif de services des lieux touristiques, ce qui n'est pas toujours le cas. Par exemple, une carte des principaux flux internationaux de passagers aériens figure de manière très marginale l'aéroport de Palma de Majorque, à côté d'une Barcelone dominante (N. Cattani 1990-91); alors que la situation est inverse, si l'on tient compte, à côté des vols réguliers, des vols «charters» qui permettent à Palma d'être le deuxième aéroport espagnol, loin devant Barcelone.

6. Le déplacement touristique ne peut être qu'éclairé par ce propos de Freud: «Le déplacement se manifeste par ce fait que tout ce qui, dans les oniriques, se trouvait périphérique et était accessoire, se trouve, dans le rêve manifeste, transposé au centre et s'impose vivement aux sens et vice versa». *Le Mot d'esprit et ses rapports avec l'inconscient*, Paris: Gallimard, 1953.

dès le Second Empire. À l'heure actuelle, ces lieux apparaissent comme un des creusets de la formation de la citoyenneté et du territoire européens (Knafou 1990-1991). C'est du moins l'hypothèse que l'on peut faire au regard des premiers travaux effectués aux Baléares (Duhamel 1997).

L'analyse du tourisme est donc susceptible d'éclairer, d'une manière nouvelle, les outils et concepts de la géographie, et par là même de produire de nouveaux outils pour saisir la mutation en cours. Mais cela implique de repartir sur des bases solides au regard de l'interprétation que nous faisons de la situation. Cette exigence est aussi pour nous un préalable méthodologique. Au sein de l'équipe MIT, la confrontation de nos travaux sur des terrains, situés principalement en Europe, a conduit à se doter de bases communes, notamment par la clarification de notions et de concepts de référence.

2. De la distinction entre tourisme et loisirs

Les chercheurs sur le tourisme sont confrontés à une difficulté majeure : il n'existe pas de travaux approfondis sur ce qui fonde le tourisme en tant qu'activité humaine. La solution généralement admise à ce problème est d'apparenter le tourisme aux loisirs, puisqu'ils seraient les seules activités du temps hors travail relevant du libre choix de la personne. Les auteurs définissent donc le tourisme comme forme de loisir : M. Boyer (1972) parle de «loisir impliquant migration», ou encore G. Cazes (1992) de «loisir touristique»⁷. C'est pourquoi définir le loisir devient le passage obligé de tous ces auteurs⁸. Sur ce point, il existe un consensus sur

7. La position de G. Cazes n'est pas complètement arrêtée puisque dans le même ouvrage il note que «le tourisme ne peut être réduit à une composante parmi d'autres du loisir...».

8. J.-M. Dewailly et E. Flament : «Dans le découpage de la vie active, le travail s'oppose au temps libre. [Mais] le loisir n'est qu'une partie du temps libre. En effet, une grande part de ce dernier consiste en "temps contraint"». M. Boyer (1972) : «Le loisir est un ensemble d'occupations auxquelles l'individu peut s'adonner de plein gré, soit pour se reposer, soit pour se divertir, soit pour se développer, après s'être dégagé de ses obligations professionnelles, familiales et sociales». P. Yonnet (1985) : «quantité de temps libre affranchi des exigences du temps obligé (travail professionnel ou scolaire, contraintes qui s'y attachent) et du temps contraint (celui des obligations sociales

et administratives, familiales et domestiques)». G. Cazes (1992) distingue, dans un graphique, le «temps libéré» en un temps contraint et un temps libre qu'il subdivise en, d'une part, le loisir et, d'autre part, les «pratiques diverses (éducation, travail, militantisme, animation, santé, pèlerinage, cure, visite familiale, etc.)». D. Mathieu et J. Praïcheux (1989) définissent un «tiers-temps» comme «le temps résiduel, celui théoriquement laissé à la discrétion des hommes au-delà du temps de production et du temps contraint».

9. Dans la continuité de ceux inaugurés en 1934 par les Américains Lundberg et Komarowsky.

dès le Second Empire. À l'heure actuelle, ces lieux apparaissent comme un des creusets de la formation de la citoyenneté et du territoire européens (Knafou 1990-1991). C'est du moins l'hypothèse que l'on peut faire au regard des premiers travaux effectués aux Baléares (Duhamel 1997).

L'analyse du tourisme est donc susceptible d'éclairer, d'une manière nouvelle, les outils et concepts de la géographie, et par là même de produire de nouveaux outils pour saisir la mutation en cours. Mais cela implique de repartir sur des bases solides au regard de l'interprétation que nous faisons de la situation. Cette exigence est aussi pour nous un préalable méthodologique. Au sein de l'équipe MIT, la confrontation de nos travaux sur des terrains, situés principalement en Europe, a conduit à se doter de bases communes, notamment par la clarification de notions et de concepts de référence.

2. De la distinction entre tourisme et loisirs

Les chercheurs sur le tourisme sont confrontés à une difficulté majeure : il n'existe pas de travaux approfondis sur ce qui fonde le tourisme en tant qu'activité humaine. La solution généralement admise à ce problème est d'apparenter le tourisme aux loisirs, puisqu'ils seraient les seules activités du temps hors travail relevant du libre choix de la personne. Les auteurs définissent donc le tourisme comme forme de loisir : M. Boyer (1972) parle de «loisir impliquant migration», ou encore G. Cazes (1992) de «loisir touristique»⁷. C'est pourquoi définir le loisir devient le passage obligé de tous ces auteurs⁸. Sur ce point, il existe un consensus sur

7. La position de G. Cazes n'est pas complètement arrêtée puisque dans le même ouvrage il note que «le tourisme ne peut être réduit à une composante parmi d'autres du loisir...».

8. J.-M. Dewailly et E. Flament : «Dans le découpage de la vie active, le travail s'oppose au temps libre. [Mais] le loisir n'est qu'une partie du temps libre. En effet, une grande part de ce dernier consiste en "temps contraint"». M. Boyer (1972) : «Le loisir est un ensemble d'occupations auxquelles l'individu peut s'adonner de plein gré, soit pour se reposer, soit pour se divertir, soit pour se développer, après s'être dégagé de ses obligations professionnelles, familiales et sociales». P. Yonnet (1985) : «quantité de temps libre affranchi des exigences du temps obligé (travail professionnel ou scolaire, contraintes qui s'y attachent) et du temps contraint (celui des obligations sociales

et administratives, familiales et domestiques)». G. Cazes (1992) distingue, dans un graphique, le «temps libéré» en un temps contraint et un temps libre qu'il subdivise en, d'une part, le loisir et, d'autre part, les «pratiques diverses (éducation, travail, militantisme, animation, santé, pèlerinage, cure, visite familiale, etc.)». D. Mathieu et J. Praïcheux (1989) définissent un «tiers-temps» comme «le temps résiduel, celui théoriquement laissé à la discrétion des hommes au-delà du temps de production et du temps contraint».

9. Dans la continuité de ceux inaugurés en 1934 par les Américains Lundberg et Komarowsky.

Par ailleurs, la réduction du loisir à une portion du temps libre, qui peut sembler évidente¹⁰, n'est pas sans poser question du point de vue du tourisme. Il y a une incohérence entre la réalité que recouvre le tourisme et la définition réductrice du loisir selon J. Dumazedier. Le temps du tourisme s'inscrit nécessairement dans un temps de congé où le temps de travail est momentanément nul. Il serait donc un type de temps libre. Si le tourisme incluait un temps contraint et un temps de loisir, il conviendrait d'admettre que le loisir ne serait qu'une des composantes du tourisme. Il n'apparaît donc pas opérationnel de se référer à cette notion de loisir pour comprendre le tourisme.

J. Dumazedier réduit le loisir aux seules activités récréatives appelées loisirs. Le loisir qui sous-tend l'idée du libre choix ne peut s'appliquer aux seules activités récréatives comme la philatélie, le sport, la cinéphilie... Il recouvre, selon nous, l'ensemble des activités du hors travail : les fonctions de reproduction vitales (dormir, se nourrir, etc.), ainsi que les fonctions sociales au sens large (élever ses enfants, participer à la vie politique, etc.) et les loisirs (les activités dites récréatives), qui constituent les fonctions nécessaires à la vie : de la simple reproduction de la force de travail à l'épanouissement de la personne humaine. Dans les sociétés occidentales urbaines et démocratiques, excepté dans les milieux les plus défavorisés, il est de notre libre appréciation de nous nourrir comme nous le souhaitons, de faire ou non des enfants, de choisir leur éducation, de faire et défaire sa famille, d'être athée ou bouddhiste, militant ou indifférent, etc. Le loisir ne concerne donc pas seulement la récréation, « détente et délassement après une activité plus sérieuse » (*Le Petit Robert* 1972), mais toute la récréation, de l'anglais *recreation*¹¹, « reconstitution du corps et de l'esprit ».

10. Alain Corbin, dès la première page de l'introduction de *L'Avènement des loisirs* affirme : « Il importe enfin de se garder de confondre naïvement temps de non-travail et temps de loisir, compte tenu de la multiplicité des temps contraints ou préalablement engagés » (1995).

11. Les Anglo-Saxons emploient le terme *recreation* issu de la racine latine *recreare*, défini comme « refreshment of body and mind; form of play or amusement » (*The Advanced Learner's Dictionary of Current English*, Oxford). J. M. Dewailly et E. Flament (1993) reprennent ce terme utilisé par A. Mathieson et G. Wall, en le traduisant par récréation. En effet, le français, à partir de la même racine *recreare* n'a retenu que le terme *recreatio* : rétablissement d'où est issue la récréation (Picoche, *op. cit.*).

Pour ne pas brouiller les pistes, à la suite de l'usage courant des mots, nous ferons un choix de vocabulaire. Nous continuerons d'appeler loisirs (au pluriel) les activités ludiques et de divertissement, tandis que nous retiendrons le terme de récréation pour qualifier le loisir au sens large. Mais les évolutions actuelles nous imposent aussi de ne pas figer trop la réalité, car déjà apparaissent de nouvelles pratiques qui s'apparentent moins à la logique travail-récréation qu'à celle du « loisir créateur » défini par Marx. Il faut cependant repartir des pratiques qui sont encore les plus répandues dans nos sociétés. Dans ce cadre, il devient clair que le tourisme et les loisirs font partie d'un temps hors travail où s'exerce la récréation. Ils en sont deux modes d'expression. S'ils relèvent tous deux du libre choix de la personne, ils ont en commun d'être dans un temps défini au regard du travail. En effet, le droit du travail règle la durée du travail, mesure de celle du hors travail sur le plan quotidien et hebdomadaire, mesure des congés sur le plan annuel. Mais leur inscription dans le temps est différente : les activités de loisirs ont leur place dans les temps libres quotidiens, hebdomadaires et pendant les congés, alors que le tourisme est une pratique particulière des congés. Si la loi instaure les congés payés, il est de mon loisir de les utiliser pour partir ou non en vacances : chaque année, 30% des Français ne partent pas en vacances, et les raisons invoquées ne sont pas seulement d'ordre économique.

Faire du tourisme, c'est nécessairement se déplacer. Mais il ne s'agit pas d'une mobilité contingente à l'exercice d'une activité, comme dans les déplacements liés au travail ou même aux activités de loisirs. Le tourisme est un déplacement, c'est-à-dire un changement de place, un changement d'habiter : le touriste quitte temporairement¹² son lieu de vie pour un ou des lieux situés hors de la sphère de sa vie quotidienne. Le déplacement opère une discontinuité qui permet un autre mode d'habiter voué à la seule récréation. Le tourisme est donc une activité humaine fondée sur un déplacement, un mode de récréation par l'abandon temporaire du lieu de vie quotidien pour un ou d'autres lieux qu'on habite également. Le rapport à l'espace en est constitutif. Le tourisme est créateur de lieux spécifiques à son

12. La définition initiale du *tour* caractérise ce déplacement comme étant « bref » et impliquant un « retour au point de départ », donc temporaire.

usage. À l'inverse, le déplacement n'est pas une condition nécessaire des loisirs. Les loisirs s'inscrivent dans le temps quotidien, c'est pourquoi ils participent de la définition des lieux de vie.

Cela dit, nous sommes bien conscients qu'au moment même où nous écrivons ces lignes, le changement social sape les fondements de la distinction tourisme/loisirs, tout comme il remet en cause le contenu même du tourisme, ou les réinterprète. En effet, la tendance récente, bien connue, est au raccourcissement de la durée des séjours de vacances et, en même temps, à leur multiplication. Entre les loisirs définis par le temps du quotidien et le tourisme qui se situe dans le temps du hors quotidien, s'insinue une sorte de continuum de pratiques qui brouille à nouveau les pistes au moment même où l'on pouvait avoir l'impression de les avoir éclaircies. Cependant, cette distinction reste opérationnelle lorsque l'on s'intéresse à la dimension spatiale de ces activités.

3. La dimension spatiale du tourisme

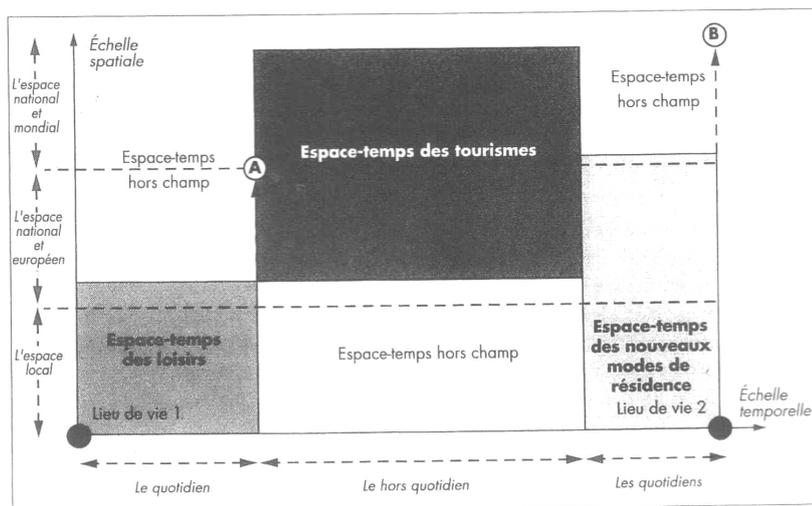
On peut, très schématiquement, distinguer l'inscription spatiale du tourisme et des loisirs à partir de l'espace-temps de référence : le lieu de vie, le lieu de l'habiter quotidien (fig. 1). Les loisirs participent des lieux de vie et de leur emprise spatiale. Ils s'inscrivent dans le temps du quotidien et l'espace

« local ». Ce dernier se définit en moyenne par la zone d'influence directe d'une ville. Il se caractérise donc par une limite dont les points sont accessibles à partir du lieu de vie dans une durée compatible avec l'aller et retour dans la journée. Au-delà de cette limite, apparaît un second niveau, dont la frontière extérieure est délimitée par les points accessibles dans une durée compatible avec la pratique du week-end, c'est-à-dire la possibilité d'un déplacement plus lointain, mais toujours dans le cadre de l'espace infranational.

L'espace-temps du tourisme se définit, alors, par une discontinuité par rapport à l'espace-temps de référence, dans l'espace national, européen et, au-delà, dans le reste du monde. L'espace du tourisme doit d'une manière ou d'une autre échapper à l'influence du lieu de départ ; c'est pourquoi il a le plus souvent une localisation périphérique. Si le tourisme ne rencontre pas de limite spatiale supérieure, il se heurte à une limite de durée. En effet, au-delà d'un certain temps d'établissement dans un lieu différent du lieu de départ (lieu de vie 1), l'individu perd sa qualité de touriste. Actuellement, la durée des visas de tourisme est de trois mois environ, au-delà desquels le déplacement est assimilé à un changement de résidence.

Ce découpage de l'espace-temps est probablement encore opérationnel — mais pour combien de temps ? — bien que l'évolution des transports et des modes d'habiter produise

Fig. 1.— L'espace et le temps du tourisme, des loisirs et des nouveaux modes de résidences.



Source : *Atlas de France*, vol. 7 *Tourisme et loisirs*, R. Knafou dir., 1997, 128 p. Paris/Montpellier : La Documentation Française / RECLUS.

des situations nouvelles. La mutation des transports modifie le rapport aux discontinuités spatiales : ainsi la portée limite du déplacement quotidien a augmenté. D'ores et déjà, des entreprises touristiques proposent des produits difficiles à classer, tels qu'une journée à Naples au départ de Paris ou une nuit de fête à Ibiza au départ de Düsseldorf¹³. L'espace européen est alors intégré dans le quotidien. Ce n'est plus seulement le fait d'une élite dont l'aire de travail et de loisirs est l'Europe, mais aussi celui de citoyens délocalisant leurs loisirs grâce aux charters. Ces pratiques représentent une forme extrême de loisirs et laissent entrevoir une possible évolution dans nos sociétés (cas A).

Par ailleurs, l'émergence de la dissociation travail/lieu de travail modifie le rapport à l'habiter. Il en résulte par exemple le phénomène des « turbo-cadres » qui élisent domicile dans les aires de loisirs des métropoles, ou encore celui du tourisme dit « résidentiel » pour ceux qui ont pu faire le choix de vivre dans un lieu touristique. En effet, après les retraités, les actifs montrent actuellement une certaine propension à s'établir dans des lieux touristiques, que ce soit pour y vivre à demeure ou sous forme de longs séjours. C'est l'espace-temps des nouveaux modes de résidence pour des populations vivant sur plusieurs lieux et qui ne sont plus touristes dans des régions touristiques. Le lieu touristique peut ainsi devenir un des lieux dans une double ou une multirésidence : ces populations passent d'un lieu de vie 1 à un lieu de vie 2, c'est-à-dire changent d'espace de référence tout en restant dans la sphère du quotidien, de quotidiens (cas B).

Ces nouvelles pratiques n'effacent pas le poids actuel des activités touristiques, même si à terme elles sont susceptibles de les remettre en cause. Elles rendent de plus en plus complexe l'analyse des lieux, voire créent des lieux hybrides ; mais il reste des lieux spécifiquement touristiques, qui sont ceux de l'espace du déplacement touristique. Celui-ci est un itinéraire défini comme une boucle dont la dynamique est déterminée par son point d'apogée et qui inclut trajets et étapes. Nous avons tenté de dégager quelques formes élémentaires de lieux touristiques, apogées possibles de ces itinéraires.

13. Voir un week-end à Paris au départ de New York pour les élites américaines.

Le *site touristique* est un lieu caractérisé uniquement par des pratiques de passage de la part des touristes. Ainsi, on ne réside pas dans un site touristique, on le visite. Ceci explique que la capacité d'hébergement n'est pas en rapport avec le volume de la fréquentation. Ce n'est donc pas la nature du site : « naturel », « culturel », « historique » etc., qui le distingue, mais la pratique dominante des touristes qui le fréquentent.

La *ville touristique* est une agglomération urbaine accueillant une importante activité touristique¹⁴ qui peut présenter deux formes spatiales : une multiplicité de sites intégrés au tissu urbain ou la mainmise du tourisme sur une partie de l'espace urbain, généralement le centre-ville, le centre historique.

La *station touristique* se définit par la primauté de l'activité touristique dans le lieu : elle est créatrice du lieu et toujours dominante. La station se caractérise par la présence d'une population permanente, ce qui en fait également un lieu de vie.

Le *comptoir touristique* se définit aussi par la primauté de l'activité touristique, mais c'est un lieu créé *ex nihilo* pour accueillir des touristes deux ou trois jours, une ou deux semaines. Il est caractérisé par une banalisation complète de la capacité d'accueil. Ce n'est pas un lieu de vie. Il est fréquent que ce type de lieu soit enclavé, comme peut l'être un village de vacances.

Ces formes élémentaires possèdent quelques déclinaisons. Par exemple, la ville touristique peut être une métropole qui possède une activité touristique très forte mais noyée dans la masse des autres activités urbaines : Paris est le premier centre touristique français, mais n'est pas pour autant une ville qui se définit avant tout par le tourisme. Elle peut être aussi une ville petite ou moyenne où le tourisme occupe un poids dominant. Ainsi, Bruges est une ville aux fonctions urbaines variées, mais où le tourisme joue un rôle suffisamment grand pour régner en maître sur le centre historique pendant une partie de l'année. On pourrait également prendre en compte la ville-étape, par exemple Beaune : se

14. C'est-à-dire qui ne se limite pas au « tourisme d'affaires ».

des situations nouvelles. La mutation des transports modifie le rapport aux discontinuités spatiales : ainsi la portée limite du déplacement quotidien a augmenté. D'ores et déjà, des entreprises touristiques proposent des produits difficiles à classer, tels qu'une journée à Naples au départ de Paris ou une nuit de fête à Ibiza au départ de Düsseldorf¹³. L'espace européen est alors intégré dans le quotidien. Ce n'est plus seulement le fait d'une élite dont l'aire de travail et de loisirs est l'Europe, mais aussi celui de citoyens délocalisant leurs loisirs grâce aux charters. Ces pratiques représentent une forme extrême de loisirs et laissent entrevoir une possible évolution dans nos sociétés (cas A).

Par ailleurs, l'émergence de la dissociation travail/lieu de travail modifie le rapport à l'habiter. Il en résulte par exemple le phénomène des « turbo-cadres » qui élisent domicile dans les aires de loisirs des métropoles, ou encore celui du tourisme dit « résidentiel » pour ceux qui ont pu faire le choix de vivre dans un lieu touristique. En effet, après les retraités, les actifs montrent actuellement une certaine propension à s'établir dans des lieux touristiques, que ce soit pour y vivre à demeure ou sous forme de longs séjours. C'est l'espace-temps des nouveaux modes de résidence pour des populations vivant sur plusieurs lieux et qui ne sont plus touristes dans des régions touristiques. Le lieu touristique peut ainsi devenir un des lieux dans une double ou une multirésidence : ces populations passent d'un lieu de vie 1 à un lieu de vie 2, c'est-à-dire changent d'espace de référence tout en restant dans la sphère du quotidien, de quotidiens (cas B).

Ces nouvelles pratiques n'effacent pas le poids actuel des activités touristiques, même si à terme elles sont susceptibles de les remettre en cause. Elles rendent de plus en plus complexe l'analyse des lieux, voire créent des lieux hybrides ; mais il reste des lieux spécifiquement touristiques, qui sont ceux de l'espace du déplacement touristique. Celui-ci est un itinéraire défini comme une boucle dont la dynamique est déterminée par son point d'apogée et qui inclut trajets et étapes. Nous avons tenté de dégager quelques formes élémentaires de lieux touristiques, apogées possibles de ces itinéraires.

13. Voir un week-end à Paris au départ de New York pour les élites américaines.

Le *site touristique* est un lieu caractérisé uniquement par des pratiques de passage de la part des touristes. Ainsi, on ne réside pas dans un site touristique, on le visite. Ceci explique que la capacité d'hébergement n'est pas en rapport avec le volume de la fréquentation. Ce n'est donc pas la nature du site : « naturel », « culturel », « historique » etc., qui le distingue, mais la pratique dominante des touristes qui le fréquentent.

La *ville touristique* est une agglomération urbaine accueillant une importante activité touristique¹⁴ qui peut présenter deux formes spatiales : une multiplicité de sites intégrés au tissu urbain ou la mainmise du tourisme sur une partie de l'espace urbain, généralement le centre-ville, le centre historique.

La *station touristique* se définit par la primauté de l'activité touristique dans le lieu : elle est créatrice du lieu et toujours dominante. La station se caractérise par la présence d'une population permanente, ce qui en fait également un lieu de vie.

Le *comptoir touristique* se définit aussi par la primauté de l'activité touristique, mais c'est un lieu créé *ex nihilo* pour accueillir des touristes deux ou trois jours, une ou deux semaines. Il est caractérisé par une banalisation complète de la capacité d'accueil. Ce n'est pas un lieu de vie. Il est fréquent que ce type de lieu soit enclavé, comme peut l'être un village de vacances.

Ces formes élémentaires possèdent quelques déclinaisons. Par exemple, la ville touristique peut être une métropole qui possède une activité touristique très forte mais noyée dans la masse des autres activités urbaines : Paris est le premier centre touristique français, mais n'est pas pour autant une ville qui se définit avant tout par le tourisme. Elle peut être aussi une ville petite ou moyenne où le tourisme occupe un poids dominant. Ainsi, Bruges est une ville aux fonctions urbaines variées, mais où le tourisme joue un rôle suffisamment grand pour régner en maître sur le centre historique pendant une partie de l'année. On pourrait également prendre en compte la ville-étape, par exemple Beaune : se

14. C'est-à-dire qui ne se limite pas au « tourisme d'affaires ».

situant sur un itinéraire touristique, elle possède des fonctions liées à cette activité, mais n'est généralement pas un apogée du déplacement. L'élaboration de sous-typologies ne pourra se faire que lorsque des recherches plus approfondies permettront de dégager des discriminants pertinents. Les lieux touristiques sont en premier ressort la résultante des pratiques des touristes. Il conviendrait donc d'approfondir la connaissance de leur origine : par exemple, lieux créés par le tourisme, pour le tourisme ou lieux de vie récupérés, au moins partiellement, par le tourisme ; ainsi que la palette de leurs modalités : formes de passage ou séjour.

Par ailleurs, les nouvelles formes de comptoirs apparues ces dernières années montrent des hybridations et des filiations. Il y a des lieux relevant du « tourisme hors sol », c'est-à-dire sans relation directe avec les caractères spécifiques du lieu-support, dont la valeur vient alors de leur situation — dans l'aire d'attraction d'une grande ville — et de la nature du produit proposé : les Center Parcs, avec leur « bulle tropicale » implantée en Sologne ou en Normandie, mais aussi Disneyland Paris, issus à la fois du parc d'attraction et du comptoir touristique. Ils inaugurent ce nouveau type de comptoirs hybrides assurant leur rentabilité sur la double filiation des loisirs et du tourisme.

Toutes ces formes élémentaires sont associées dans différents types d'itinéraires. On en identifie au moins deux, qui sont les extrêmes entre lesquels chaque touriste peut construire son déplacement touristique. Il est des itinéraires déterminés par le point le plus éloigné du point de départ, rendant secondaires ou uniquement fonctionnels des arrêts intermédiaires. Dans ce cas de figure, le point d'apogée peut être une station, une ville touristique, un comptoir, vers lequel on se rend pour séjourner. En revanche, les itinéraires dits touristiques correspondent à une pérégrination de lieu en lieu, mêlant sites, villes et stations, mais le comptoir en est exclu. L'apogée d'un tel itinéraire peut être un site. Le mont Saint-Michel, le cirque de Gavarnie ou Versailles, qui cumulent une image forte et une très bonne organisation commerciale, peuvent constituer à eux seuls un but du voyage.

On pourra définir alors l'*espace touristique* comme concentrant un certain nombre de lieux touristiques et possédant une image globale profondément liée au tourisme. Ainsi, la Provence est un espace touristique qui combine sites (village de Gordes, gorges du Verdon, etc.), villes (Avignon,

Arles, etc.), stations thermales (Gréoux-les-Bains, etc.) et balnéaires (Saint-Tropez, etc.). De même, le val de Loire peut être défini comme un espace touristique dans lequel on visite un chapelet de sites : les châteaux de la Loire (Chambord, Cheverny, Chenonceaux, etc.), accessoirement les centres historiques des villes où certains se situent (Amboise, Angers, etc.), quelques caves de vignobles plus ou moins célèbres (Saumurois, coteaux du Layon, etc.). À cette échelle, un espace touristique n'est donc pas composé uniquement de lieux touristiques. Certes, le pays du Mont-Blanc possède une concentration de stations (Chamonix, Saint-Gervais-les-Bains, Megève, etc.), de comptoirs (Flaine), et toute une série de sites (Aiguille du Midi, Brévent, Flégère, Nid d'Aigle, mer de Glace, mont d'Arbois, mont Blanc, etc.). Mais tout le pays du Mont-Blanc n'est pas touristique : ainsi Cheddes ou Sallanches sont des localités à dominante industrielle.

En revanche, à l'évidence, il ne suffit pas qu'il y ait quelques lieux touristiques en Auvergne pour que celle-ci soit perçue comme un espace touristique. Si la création ou la gestion des lieux et des espaces touristiques peut relever d'acteurs locaux, d'entreprises extérieures, d'aménageurs (Knafou 1989), l'existence en tant que lieu ou espace touristique passe nécessairement par l'appropriation des touristes. Les formes élémentaires correspondent aussi chaque fois à des modalités d'appropriation différentes. Un site touristique est approprié par le regard, l'arpentage, certaines formes de marquage (Deprest 1995). Dans le cas d'une station touristique, les touristes peuvent généralement s'approprier le lieu au sens foncier du terme. Certaines données objectives sont donc aussi déterminantes dans l'expression de ces formes : par exemple, l'existence ou non d'un lieu de vie permanent change les conditions de l'appropriation.

Si le lieu est nécessairement approprié, il n'est pas pour autant territoire, car ce terme induit la conscience de l'appropriation (Brunet 1992). Les touristes ne sont jamais seuls ; mais on réservera à la seule appropriation par les touristes le terme de territoire touristique. La plupart des stations touristiques, quelle que soit la génération ou le processus de création, sont aujourd'hui des territoires touristiques. Il peut arriver que l'organisation locale vise à ne faire des touristes que des acteurs secondaires, allant jusqu'à mettre en place des mesures protectionnistes. C'est le cas des vallées tyroliennes, où le foncier est réservé aux

seuls natifs du lieu. Elles mettent en évidence la contradiction fondamentale de certains lieux touristiques: la fermeture de lieux qui ne vivent que de l'ouverture. C'est dans les représentations et les usages des touristes qu'il faut aller chercher une des sources essentielles de la dynamique des lieux touristiques.

La connaissance des modes d'élection de ces lieux reste à établir. Toutefois, on peut approcher leurs dynamiques. Un exemple historique, celui du massif du Mont-Blanc, nous permet de dessiner l'évolution des lieux en fonction des pratiques des touristes. Au cours de la première moitié du XVIII^e siècle, l'Europe est traversée par des Anglais qui voyagent pour leur agrément, instituant le *Tour*, itinéraire en boucle dont l'apogée est l'Italie. Pour les jeunes aristocrates anglais, Genève, haut lieu du protestantisme, devient une étape obligée. Elle est alors une *station*¹⁵, qui en raison de la lenteur des déplacements pouvait nécessiter plusieurs mois d'arrêt. Dans le contexte européen de la constitution des États-nations, le royaume de Sardaigne entame une politique de conquête de l'Italie et négocie l'intégration de la Savoie à la Confédération helvétique. Genève tourne ses regards vers cette portion des Alpes, dont elle a été la capitale sous l'occupation napoléonienne. C'est dans ce cadre politique que la conjonction de l'intérêt esthétique des précurseurs du tourisme et des intérêts scientifiques de l'élite locale fait émerger le massif du Mont-Blanc (qui par beau temps est visible des rives du lac Léman), comme lieu d'excursion. Ainsi, à partir de Genève, *station* sur la boucle principale, se greffe une boucle secondaire: l'excursion aux «glacières de Chamouny». Mais les Genevois favorisent aussi, dans la région, la création d'un lieu de villégiature: l'établissement thermal de Saint-Gervais, véritable comptoir où médecins, personnels, produits alimentaires viennent de Genève. À partir de l'annexion de la Savoie, en 1860, la France soutient le développement de cette «industrie des étrangers», notamment par la construction de routes carrossables. Chamonix devient une destination et un pôle à partir duquel rayonnent les alpinistes et les excursionnistes sur le pourtour du massif du Mont-Blanc. Ceux-ci, désormais, séjournent et élisent de nouveaux lieux: les stations

touristiques. À la fin du XIX^e siècle, les touristes construisent la station de Saint-Gervais-les-Bains, qui englobe désormais les thermes (Bruston, Deprest, Duhamel 1995).

Aujourd'hui, la région du Mont-Blanc est devenue un espace touristique célèbre dans le monde entier, avec ses stations-phares, Chamonix et Megève en tête. Cet espace complexe est composé d'une grappe de stations et de sites touristiques. Les stations sont gouvernées par le tourisme et ont généralement grandi à la faveur du tourisme, elles sont également des «territoires touristiques», c'est-à-dire des lieux appropriés par les touristes, souvent depuis plusieurs générations.

Genève n'est plus une *station*, mais une métropole qui possède encore des fonctions touristiques noyées dans un flux lié à la diplomatie et aux affaires. Et si Genève ne gouverne plus cet espace, des liens persistent ou se sont renouvelés: le pays du Mont-Blanc appartient à l'aire des résidences secondaires des Genevois et une partie du flux international de touristes arrive toujours par la ville, grâce à l'aéroport. C'est désormais via Genève-Cointrin que l'itinéraire des Japonais en Europe fait étape dans la vallée de Chamonix, avec la montée au téléphérique de l'Aiguille du Midi.

En guise de conclusion : les prolongements de notre recherche

Le travail de confrontation de nos hypothèses à divers terrains est en cours; il permet d'enrichir celles-là et de mieux éclairer l'étude de ceux-ci. Les Baléares et le Népal, mais aussi, en France, le Buëch, le Gâtinais, les monts de Lacaune, Fort-Mahon, Pierrefonds, la vallée de la Roya, le «Versant du soleil» de la Tarentaise, sont autant de lieux où l'identification des processus de production devrait à son tour permettre de compléter la définition des concepts et la validation de nos analyses, afin de mieux comprendre la transformation des lieux touristiques¹⁶.

15. Terme anglais signifiant l'arrêt, l'étape dans le voyage.

16. Parallèlement, une réflexion est menée sur les formes et structures spatiales du tourisme et, en particulier, sur les discontinuités spatiales (Gay 1995) dont le tourisme semble porteur.

Il existe aussi un enjeu pratique à cette recherche : réfléchir à l'avenir des lieux touristiques ou de ceux dont cela peut être le devenir. Car, aujourd'hui, la reconnaissance, par la société, les institutions et le marché, du poids économique du tourisme pèse sur les choix de développement de nombre de lieux qui se cherchent une voie nouvelle. « Faire » du tourisme, mettre en marché des lieux et des espaces qui se pensent « touristiques » devient une politique courante. Mais est-elle pour autant fondée ? Les subventions qui permettent, çà et là, de concevoir et de lancer de multiples produits touristiques (mise en réseaux de lieux et sites multiples, création d'innombrables routes de quelque chose, etc.), permettront-elles à ceux qui en bénéficient de devenir véritablement touristiques, c'est-à-dire fréquentés par un nombre suffisant de touristes ?

Sans vouloir donner les ingrédients d'une recette qui n'existe pas, il nous semble que l'analyse de la dynamique complexe du fonctionnement territorial du tourisme est susceptible d'apporter un éclairage à ces interrogations légitimes, car le tourisme est encore trop souvent perçu comme l'activité de la dernière chance. Cette demande sociale contraint le chercheur à se poser la question fondamentale du pourquoi et du comment de la transformation des lieux. En cela également, l'approche géographique du tourisme apporte sa pierre à une meilleure connaissance de nos rapports aux lieux.

Références

- BARBAZA Y. (1966). *Le Paysage humain de la Costa Brava*. Paris : A. Colin, 718 p.
- BÉTEILLE R. (1993). *Pour un espace de loisir différent*. Paris : L'Harmattan.
- BOYER M. (1982). *Le Tourisme*. Paris : Le Seuil, coll. « Peuples et Culture », 1^{re} édition 1972, 283 p.
- BRUNET R., FERRAS R., THÉRY H. (1992). *Les Mots de la géographie*. Montpellier/Paris : RECLUS/La Documentation Française, 470 p.
- BRUSTON M., DEPREST F., DUHAMEL Ph. (1995). *Pour une histoire du territoire touristique*. Saint-Gervais : Institut de Saint-Gervais, « Les Mémoires de l'Institut de Saint-Gervais », n° 11, 193 p.
- CARLIER R. et al. (1987). *Dictionnaire des citations françaises*. Paris : Larousse, coll. « Les dictionnaires de la langue française », 2^e éd.
- CAZES G. (1974). « Le Tiers-Monde vu par les publicités touristiques : une image géographique mystifiante ». *Travaux de l'Institut de Géographie de Reims*, n° 20, p. 5-46.
- CAZES G. (1992). *Fondements pour une géographie du tourisme et des loisirs*. Rosny : Bréal, coll. « Amphi Géographie », 192 p.
- CATTAN N. (1990-1991). « Une image du réseau des métropoles européennes par le trafic aérien ». *L'Espace géographique*, n° 2, p. 105-116.
- CORBIN A. et alii (1995). *L'Avènement des loisirs 1850-1960*. Paris : Aubier, 471 p.
- CRIBIER F. (1968). *La Grande Migration d'été des citadins en France*. Paris : Éditions du CNRS, 404 p.
- DEPREST F. (1997). *Enquête sur le tourisme de masse*. Paris : Belin, coll. « Mappemonde », 208 p.
- DEWAILLY J.-M., FLAMENT E. (1993). *Géographie du tourisme et des loisirs*. Paris : SEDES, coll. « Dossier des images économiques du monde », 288 p.
- DUHAMEL Ph. (1997). *Les Résidents étrangers européens à Majorque (Baléares). Pour une analyse de la transformation des lieux touristiques*. Thèse de Géographie, Université Paris 7 - Denis Diderot, 717 p.
- DUMAZEDIER J. (1974). *Sociologie empirique du loisir*. Paris : Le Seuil, 269 p.
- GAY J.-Ch. (1995). *Les Discontinuités spatiales*. Paris : Economica, coll. « Géopoche », 112 p.
- GORZ A. (1995). « Bâtir une autogestion du temps et des horaires ». *Dossiers du Monde*, n° 235.
- KNAFOU R. (1989). « L'inégale territorialisation des populations et les conflits d'intérêts dans les espaces touristiques montagnards ». *Klagenfurter Geographische Schriften*, Heft 9, Klagenfurt, p. 111-115.
- KNAFOU R. (1990-91). « Les Baléares, laboratoire d'une société nouvelle ». *L'Espace géographique*, n° 2, p. 135-148.
- KNAFOU R. (1992). « L'espace touristique français : flux et potentiel ». *Mappemonde*, n° 2.
- MARX K. (1968). « Machinisme, science et loisir créateur ». In *Principes d'une critique de l'économie politique (ébauche 1857-1858)*. Paris : Gallimard, coll. « La Pléiade », vol II, p. 304-311.
- MASSOT M.-H. (1996). « Comportements de mobilité : modèles dominants et éclatement des modèles ». *Le Courrier du CNRS*, n° 82 « Villes, Cities, Ciudades ».
- MATHIEU D., PRAICHEUX J. (1989). « Les géographes et le Tiers-Temps. Approches des loisirs urbains ». *Annales littéraires de l'Université de Besançon*, Laboratoire de Géographie humaine, Cahier de Géographie, n° 30, 228 p.
- MIOSSEC J.-M. (1976). « Éléments pour une théorie de l'espace touristique ». *Cahiers du CHET*, C 36, 67 p.
- MIOSSEC J.-M. (1977a). « Un modèle de l'espace touristique ». *L'Espace géographique*, 1, p. 41-48.
- MIOSSEC J.-M. (1977b). « L'image touristique comme introduction à la géographie du tourisme ». *Annales de Géographie*, p. 55-70.

PICOCHÉ J. (1993). *Dictionnaire étymologique du français*. Paris: Le Robert, coll. «Les usuels», 620 p.

RAUCH A. (1996). *Vacances en France de 1830 à nos jours*. Paris: Hachette, coll. «Référence», 260 p.

RAY J.-E. (1996). «Des règles pour les "laisses électroniques"». *L'Express*, 17-23 octobre.

REYNAUD A. (1975). «Éléments pour une épistémologie de la géographie du tourisme». *Travaux de l'Institut de Géogra-*

phie de Reims, n° 23-24, p. 5-12.

URBAIN J.-D. (1991). *L'Idiot du voyage. Histoires de touristes*. Paris: Plon, 280 p.

URBAIN J.-D. (1994). *Sur la plage. Mœurs et coutumes balnéaires*. Paris: Payot & Rivages, 375 p.

VIARD J. (1984). *Penser les vacances*. Arles: Actes Sud, 206 p.

YONNET P. (1985). *Jeux, modes et masses*. Paris: Gallimard, 380 p.

Les mots de la géographie

Tourisme et récréation

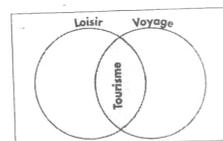
À lire Dewailly et Knafou *et al.*, on se dit qu'il vaudrait tout de même mieux essayer de s'entendre, au moins sur les mots. Tourisme est parti de l'anglais (issu du français) *tour* et *touring*, et l'on a sans doute intérêt à conserver l'idée, limitative, du voyage, de l'agrément, et même de l'exploration, qu'il comporte. Le touriste sort de chez lui pendant un temps, pour «voir du pays». Ce temps excède 24 h (au moins une «nuitée» dehors), mais reste limité (les visas dits touristiques sont souvent de trois mois, la plupart des voyages touristiques d'un mois au plus).

On ne saurait donc assimiler ces déplacements à la récréation, contrairement à M. Dewailly: la récréation peut se faire chez soi, en promenade de quelques heures, etc. En sens inverse, le sens commun, qui n'a pas toujours tort, ne confond pas tourisme et voyage. Je ne crois pas qu'il soit légitime de parler de tourisme d'affaires¹ — mais de voyages d'affaires, oui. Une mission de terrain ne saurait être qualifiée de tourisme sans vexer mortellement le chercheur. Se déplacer pour des funérailles ou une fête familiale n'est pas vraiment du tourisme. Et faudrait-il laisser entendre que les cures remboursées par la sécurité sociale sont «du tourisme»? En revanche, un certain nombre de «voyages d'études» de conseillers généraux, de cadres d'entreprise ou de journalistes invités relèvent purement et simplement de la récréation ambulante, donc du tourisme.

On pourrait par conséquent suggérer, aussi simplement que possible, de définir le tourisme comme «une activité d'agrément

impliquant voyage et visites». C'est à peu près ce qu'expriment le *Petit Larousse* et, en un peu plus compliqué, le *Grand Robert* et le *Trésor de la langue française*. La difficulté, en réalité, ne me semble venir que de la détestable pratique qui fourre dans une même «statistique», et sous le nom de «tourisme», des «nuitées», et autres évaluations, flatteuses pour les professions concernées (hôtellerie, voyageurs, transporteurs, etc.) mais relevant de phénomènes géographiques totalement différents.

Or ce n'est certes pas une excuse. C'est aux géographes de faire le tri, au lieu de se laisser imposer un vocabulaire simpliste, orienté et totalisant, qui permet d'afficher des résultats très exagérés. C'est encore moins une raison de confondre tourisme et récréation, ou tourisme et voyage, alors que le tourisme est précisément à l'intersection de récréation et voyage.



Knafou *et al.* avancent le mot «récréation». Il existe, nous l'avons tous employé. Cependant, il relève du jeu de mots: la suppression du premier accent n'est là que pour évoquer une nouvelle création, et, précisément, s'opposer au sens ludique qu'inclut récréation. Je sais bien qu'en vacances on se «refait». C'est par image. Et c'est bien exactement ce que signifie récréation². La distinction entre récréation et récréation dans le domaine du tourisme ne me semble pas claire, ni avoir grand avenir. Laissons plutôt récréation à son clin d'œil, ou à la philosophie. — Roger Brunet.

1. Sauf pour évoquer la partie récréative éventuelle du voyage d'affaires. Autre chose est d'évoquer le chiffre... d'affaires de l'hôtellerie. L'hôtellerie est un domaine d'activité économique plus ou moins bien défini, et un élément du paysage, voire un milieu social particulier. Il n'est pas simplement assimilable au tourisme, ni un simple sous-ensemble du tourisme. Pas plus que ne le serait l'ensemble des transports de voyageurs.

2. Et de ce fait je ne vois pas de différence réelle entre loisir et récréation, même si celle-ci peut donner l'impression d'être plus active que celui-là. Les deux relèvent de cet espace de liberté, d'ailleurs croissant, que laisse à chacun le temps de travail. Ils participaient jadis à la nécessaire «reconstitution de la force de travail» selon Marx, mais ont dépassé la stricte nécessité pour être source d'autres activités et d'autres profits. On peut alors parler de l'exploitation du temps de loisir. Le tourisme n'en est qu'une fraction.

